

Département Sciences Po
2011-2012

IEP de Paris

Accès direct en Master

ipesup

01 44 32 12 00

www.ipesup.fr

Institut privé de préparation aux études supérieures

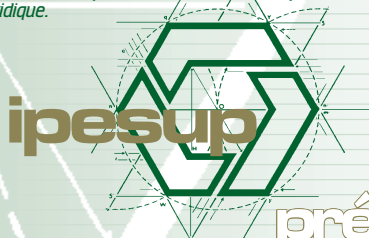
18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h30

Sommaire

- | | |
|---|-----|
| 1. Une expérience et une efficacité exceptionnelles | 3 |
| 2. Dates et procédure d'admission de l'IEP de Paris | 4 |
| <i>Calendrier</i> | |
| <i>Procédure d'admission</i> | |
| 3. La préparation IPESUP | 7 |
| <i>La préparation "Dossier+écrit+entretien"</i> | |
| <i>La préparation "Anglais"</i> | |
| 5. Organisation pratique | 9 |
| 6. Une situation géographique remarquable | '10 |
| 7. Conditions générales d'inscription | 11 |

*Cette brochure n'est pas un document contractuel.
La Direction se réserve la possibilité de toute adaptation rendue nécessaire par l'évolution des enjeux pédagogiques,
ou des contextes économique et juridique.*



prépasup

ipesup est divisé en cinq départements principaux :

Haut Enseignement Commercial

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML
Admissions parallèles - Mastères
TAGE-MAGE™

Sciences Politiques (1^e et 2^e cycles)

Instituts d'Études Politiques
de Paris et de Province
Écoles de journalisme - CELSA

Préparations scientifiques

Math Sup - Math Spé

Concours professionnels

Expertise comptable DSCG
Administration ENA, IRA

Filières littéraires

ENS, BEL, Écoles de commerce

prépasup créé avec les mêmes ambitions, est lui divisé en quatre départements :

Haut Enseignement Commercial

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML

Sciences Politiques

Instituts d'Études Politiques
de Paris et Province

Facultés de Droit

Soutien annuel - Stages intensifs

Baccalauréat

Terminales et Premières
Écoles de commerce après le bac
Écoles d'ingénieurs après le bac

18, RUE DU CLOÎTRE NOTRE-DAME 75004 PARIS
01 44 32 12 00
ipesup.fr

38, RUE DES BLANCS MANTEAUX 75004 PARIS
01 42 77 27 26
ipesup.fr

Avant propos

De nombreux concours s'adressent au public des étudiants futurs titulaires d'un diplôme bac+3 (en début d'année de L3), aux étudiants des Grandes Écoles...

L'IEP de Paris, les Écoles de Journalisme ainsi que les différentes Grandes Écoles de Gestion publient des brochures comportant toutes les informations souhaitées et disposent toutes de sites internet d'information. Il est **indispensable** de se procurer ces documents auprès des Écoles elles-mêmes, en complément de notre propre documentation.

Nous vous invitons donc à prendre éventuellement connaissance de nos brochures relatives aux **Écoles de Journalisme** et aux admissions parallèles aux **Grandes Écoles de Gestion** : HEC-ESCP, ESSEC, EM Lyon ou encore aux **Écoles recrutant sur les épreuves des banques "Passerelle" ou "Tremplin"**. Ces brochures sont disponibles en téléphonant à notre secrétariat ou sur notre site internet (www.ipesup.fr).

La documentation ci-dessous concerne les futurs diplômés bac+3 (L3 ou plus) qui souhaitent intégrer l'**IEP de Paris**. Elle suppose que les candidats connaissent la procédure d'admission en Master de Sciences Po (www.sciencespo.fr).

1 ► **Une expérience et une efficacité exceptionnelles**

Gérard Larguier et Patrick Noël, anciens élèves de l'École Normale Supérieure (Ulm) directeurs fondateurs de l'IPESUP, ont créé en 1975 une préparation à l'IEP de Paris pour les diplômés bac+3 (ou +4...). C'est donc de leur **expérience** de plus de trente cinq années dont vous bénéficierez pour l'actuelle procédure d'admission en cycle Master à Sciences Po.

En plus de cette expérience, la véritable force de la préparation IPESUP, c'est la qualité des enseignants. Au delà de la qualité de leur formation intellectuelle, c'est leur **efficacité pédagogique** qui est mesurée chaque année par la Direction sur deux critères très simples : les résultats aux concours et les questionnaires d'évaluation des enseignants rédigés par leurs étudiants.

Cette qualité pédagogique peut se constater dès les premières heures de cours et c'est ce qui permet à l'IPESUP de proposer à ses futurs étudiants **la meilleure des garanties**, à savoir le remboursement de la préparation, pendant **une période d'essai fixée au premier quart du stage** (c'est-à-dire remboursement des heures de cours et examen restant à effectuer à la date d'annulation, voir *Conditions générales d'inscription et d'annulation*).

2 ► **Calendrier et procédure d'admission de l'IEP Paris**

► **Calendrier** ▽

Les écrits de l'IEP se déroulent traditionnellement début mars (à la date d'impression de cette brochure, le calendrier de l'IEP n'est pas encore paru).

Notre préparation débutera le samedi 15 octobre ou le samedi 22 octobre pour certains groupes (voir *Organisation pratique*, page 9 de cette brochure. Elle s'achèvera le samedi 18 février 2012 pour tous les groupes.

Si, au moment de la parution des dates de l'IEP de Paris, un changement important de la date du concours survenait, le calendrier de la préparation IPESUP serait automatiquement modifié pour s'adapter à la nouvelle date, et vous en serez prévenus.

Rappel : les inscriptions aux concours doivent être effectuées directement auprès de l'IEP, en prenant soigneusement garde aux dates limites...

► **Procédure d'admission (Réforme du 20 juin 2011)** ▽

L'admission directe en 1^e année de Master (M1) de l'IEP de Paris, est ouverte aux étudiants qui seront titulaires, au moment de leur inscription définitive à Sciences Po (juillet 2012), soit d'une licence (**L3**), soit de l'équivalent européen, c'est-à-dire **180 crédits ECTS** (European Credit Transfert System).

Nota 1 : au moment où l'on commence la préparation de Sciences Po, il suffit d'être déjà inscrit en L3 et de valider son année à la session de juin-juillet. Bien entendu, les candidats inscrits en M1 ou M2 (c'est-à-dire titulaires d'une L3 ou de 180 crédits ECTS) peuvent postuler à cette procédure d'admission.

Nota 2 : la procédure d'admission en Master pour les - professionnels - est rigoureusement identique à celle des autres postulants.

L'examen d'entrée en Master de l'IEP de Paris comporte quatre étapes :

● **Un dossier de candidature** à retourner probablement en janvier 2012, qui comporte, entre autres éléments, une description des études antérieures avec un relevé de notes, un Curriculum Vitae assorti d'une lettre de motivation, deux lettres de recommandation, ainsi qu'une évaluation du niveau de français ou d'anglais selon la langue d'évaluation du Master.

● **Une épreuve écrite** : note de synthèse portant sur un thème d'actualité politique, économique ou sociale sur la France, l'Europe et le Monde. Cette épreuve comporte également des questions rédigées à partir des documents composant le dossier de synthèse. Durée totale de l'épreuve : 4 heures.

● **Un entretien d'admission** (en cas d'admissibilité sur dossier de candidature + épreuve écrite), un entretien qui se déroule en avril-mai 2012 et qui a pour objet d'évaluer la motivation du candidat, son esprit critique et sa capacité à développer une réflexion personnelle et argumentée.

Nota 1 : les indications ci-dessus sont des extraits du règlement des procédures d'admission en Master à l'IEP de Paris. Les candidats ont intérêt à consulter et imprimer ce règlement sur le site sciencespo.fr, rubrique "admission en Master".

Nota 2 : dans sa décision finale, le jury d'admission prend en compte l'**entretien**, le **score en anglais** et, le cas échéant, le dossier et le résultat de l'écrit (qui avaient déterminé l'admissibilité).

Nota 3 : si le candidat ne peut faire la preuve du niveau d'anglais requis, un report d'une année de l'admission sera **automatiquement** accordé, si le niveau B2 est atteint.

● **Une épreuve d'anglais** (pour les candidats maîtrisant parfaitement une autre langue que le français et l'anglais, se reporter au règlement de Sciences Po). Cette épreuve est constituée par le passage d'un test choisi par le candidat et pour lequel il devra obtenir au minimum le niveau B2. Ce niveau B2 varie en fonction du test choisi. Les tests les plus connus sont le TOEIC (Test Of English for International Communication), le TOEFL (Test Of English as Foreign Language) et l'IELTS (International English Language Test System).

Nota 1 : à titre indicatif, le niveau B2, tel qu'il est défini par le CECR (Cadre Européen Commun de Référence) représente :

- Pour le TOEIC : 785 points sur 990 (Reading and listening) + 310 points sur 400 (writing and speaking).
- Pour le TOEFL IBT (Internet Based Test) 87 sur 120.
- Pour l'IELTS, 59 points sur 80.

Nota 2 : en fonction du choix de Master, l'IEP peut définir des barres différentes à ces tests, consulter le <http://admissions.sciences-po.fr/fr/master-france-langues>.

3 ▶ **La préparation Ipesup**

L'IPESUP propose :

- D'une part une préparation complète englobant le **dossier de candidature**, l'**épreuve écrite** (note de synthèse + questions d'actualité) et l'**entretien**.
- D'autre part une préparation indépendante au **test d'anglais**.

▶ **La préparation "dossier+écrit+entretien"** ▽

● **La préparation du dossier :**

Elle commence par **une conférence de présentation des principaux Masters** proposés par l'IEP de Paris. Celle-ci aura lieu le samedi 29 octobre à un horaire qui dépend du Master choisi par le candidat (ceux qui hésitent entre plusieurs Masters peuvent suivre plusieurs conférences).

Il n'est pas inutile de rappeler que l' "on" ne présente pas Sciences Po, mais que **chaque étudiant présente sa candidature à l'un des Masters de l'IEP**.

Il est donc évident que chaque dossier doit être très personnalisé. Nous en voulons pour preuve que l'Institut de la rue Saint-Guillaume, en plus des informations sur les études antérieures du candidat, demande un curriculum vitae assorti d'une lettre de motivation (pour le Master envisagé), ainsi que des lettres de recommandation.

A ce propos, l'IPESUP recommande, avant même le début de sa préparation, de commencer à réfléchir au choix des deux personnes susceptibles d'apporter une recommandation utile. Dans la plupart des cas, il s'agit, en fonction de la scolarité envisagée, de deux "Universitaires", de deux "Professionnels" ou d'un de chaque.

Pour répondre à l'aspect personnel de ce dossier de candidature, l'IPESUP organisera, sur rendez-vous, **deux séances individuelles de "relecture et correction" de chaque dossier**.

● **La préparation de l'épreuve écrite.** Elle comporte deux aspects :

1. La note de synthèse. Cette épreuve est inconnue pour la quasi totalité des candidats, alors qu'à l'IPESUP, nous y préparons depuis plus de trente ans, à la fois pour le concours de l'IEP, ainsi que pour de nombreuses Grandes Écoles. Les progrès que nous sommes en mesure de faire réaliser sont donc très importants. Il n'y a pas de programme pour cette épreuve (donc pas de programme de révision). Il s'agit avant tout de **méthode et d'entraînement**. Notre préparation comporte donc **cinq examens blancs de note de synthèse**, précédés d'un cours de **méthodologie** et suivis de **cinq corrigés** doublés de rappels méthodologiques.

Elle se déroule un samedi sur deux, à raison de deux heures de cours le matin et de quatre heures de DST (Devoir Sur Table) l'après-midi.

2. Les questions d'actualité. Il s'agit d'un programme très vaste, puisqu'il couvre l'actualité politique, économique et sociale, tant en France qu'en Europe et dans le monde. Il s'agit toutefois de questions générales ne présupposant pas de connaissances spécialisées en droit, économie ou sciences sociales.

La préparation IPESUP consiste donc à proposer à hauteur de 2 heures le samedi matin (un samedi sur deux à partir de mi-octobre) une **analyse de l'actualité dans l'optique de l'épreuve**, replacée dans ses différents contextes (historique, géographique, philosophique...).

Cette conférence de deux heures complète, en terme d'horaire, les deux heures du samedi matin de méthodologie ou corrigé de la note de synthèse.

● **La préparation à l'entretien :**

Pour convertir en admission définitive l'admissibilité de ses étudiants, l'IPESUP offre (c'est-à-dire sans supplément de prix) à tous ses admissibles une préparation à l'entretien dès les résultats des écrits (vers début avril) qui présente deux volets :

1. Présentation de l'entretien : cette conférence, qui a lieu un samedi matin immédiatement après les résultats de l'écrit, explique aux admissibles les questions auxquelles ils doivent réfléchir, les attentes des jurys, comment apporter une réflexion personnelle et faire preuve de sens critique....

Ne jamais oublier que c'est **sur cette prestation finale que le jury fonde sa décision.**

2. Entraînement à l'entretien : la seule façon d'être sûr(e) de satisfaire les exigences de recrutement d'un Master IEP est de s'entraîner en conditions réelles devant l'un de nos jurys.

Nous assurons donc à tous nos admissibles de passer, sur rendez-vous, en avril ou mai, deux simulations d'entretien avec corrigé. En effet, après sa prestation devant le jury, celui-ci délibère quelques minutes sans le candidat, puis reprend dans la salle d'examen l'étudiant pour un *debriefing* assorti de conseils.

“Ipesup voie littéraire” : Depuis quelques années s'affirme une volonté de renforcer la filière “littéraire” en offrant aux étudiants des classes préparatoires littéraires un accès plus large aux Grandes Écoles non littéraires.

C'est pourquoi l'IPESUP a décidé en 2010 d'ouvrir un département “**IPESUP voie littéraire**” sous la direction d'Éric COBAST et d'Igal NATAN.

Il s'agit de préparer les “khâgneux” aux concours des Grandes Écoles de Commerce option littéraire (stage pendant les vacances de février).

Ajoutons à cela, pour les L3, la possibilité de préparer les concours d'entrée à l'IEP de Paris, au CELSA et aux Grandes Écoles de Journalisme. Pour ces préparations, des brochures spécifiques sont disponibles sur internet (ipesup.fr) et au secrétariat de l'IPESUP (01 44 32 12 00).

► *La préparation du test d'anglais* ▼

Cette préparation ne fait pas partie de la préparation “dossier+écrit+entretien” dans la mesure où certains étudiants auront déjà passé (ou s'apprêtent à passer dans les semaines qui suivent) un test d'anglais.

Rappelons que chaque candidat peut choisir son type de test et sa date de passage, puis fournir à Sciences Po son résultat.

Les tests les plus courants sont le TOEIC, le TOEFL IBT et le IELTS. Quel que soit le test retenu, l'IEP de Paris exige le niveau B2, ce qui représente, sur les six niveaux prévus, le quatrième meilleur niveau, c'est-à-dire “*Advanced Medium Level*”.

L'IPESUP a choisi de préparer ses candidats **au seul test TOEIC option Reading and Listening + option Writing and Speaking.**

Le choix du TOEIC par l'IPESUP est lié à la “portabilité” de ce test qui est le plus fréquemment exigé par les concours (bac+3 et plus) de l'enseignement supérieur, les stages en entreprises, les échanges universitaires...

Les cours se déroulent sur sept samedis matin (un samedi sur deux, les samedis où il n'y a pas cours dans la préparation “dossier+écrit”). Ces cours d'anglais sont centrés sur la maîtrise des fondamentaux (grammaire, vocabulaire, idioms...) et, bien entendu, sur un entraînement spécifique et systématique aux **QCM** (Questions à Choix Multiples) du **TOEIC**. **Trois concours blancs** (dans les conditions réelles du TOEIC) sont prévus à cet effet le samedi après-midi en novembre, décembre et janvier.

Attention : cette formation prépare avec efficacité les quatre sections (*reading, listening, writing, speaking*), en revanche, compte tenu de l'aspect collectif des séances, les cours et concours blancs ne comportent pas de préparation individuelle à l'oral (*speaking*).

Autres préparations de l'IPESUP pour diplômés de l'Enseignement Supérieur :

- **Grandes Écoles de commerce** (HEC, ESCP Europe, ESSEC, EM Lyon, Écoles des concours Tremplin 2, Passerelle 2)
- **Admission en Mastères spécialisés**
- **Écoles de journalisme** (concours PEMEP : CFJ-IPJ, CELSA, CUEJ, ESJ, IFP, IJPA...)
- **Concours administratifs** (ENA, IRA...)
- **CELSA** (admission en L3, communication, marketing, RH...)
- **DSCG** (expertise comptable)

4 ► Organisation pratique

● Dates

Pour les deux préparations "dossier+écrit+entretien" et "anglais", le début de la préparation aura lieu le **samedi 15** ou le **samedi 22 octobre 2011** selon les groupes. Dans tous les cas, elle s'achèvera le **samedi 18 février 2012** (vacances de Noël respectées).

Les deux préparations sont compatibles au niveau de l'emploi du temps.

● Durée et nombre d'heures

● Préparation "dossier+écrit+entretien" :

- 6 samedis (un samedi sur deux), 12 heures de cours de synthèse + 12 heures de cours d'actualité + 20 heures de DST de synthèse et d'actualité. Au total 44 heures de cours et examens.

- 2 heures de présentation des principaux Masters de l'IEP.

- 2 rendez-vous individuels de correction de dossier.

- Préparation à l'entretien offerte aux admissibles (2 heures de présentation de l'entretien + 2 simulations avec corrigé d'entretien).

● Préparation à l'anglais :

- 7 samedis (un samedi sur deux, compatibles avec la préparation "dossier+écrit+entretien"), 28 heures de cours + 3 DST de 2 heures de TOEIC Reading and Listening. Au total 34 heures de cours et examens.

● Tarifs

● Préparation complète (dossier+écrit+entretien+anglais) **1.600 €**

● Préparation "dossier+écrit+entretien" **920 €**

● Préparation "anglais" **680 €**

A régler selon l'une de ces trois possibilités :

● à l'inscription en totalité par chèque unique de **1.540 €** pour la préparation "**complète**" (réduction de 60 €), de **880 €** pour la préparation "**dossier+écrit+entretien**" (réduction de 40 €) ou de **660 €** pour la préparation "**anglais**" (réduction de 20 €).

● en 4 chèques remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques post-datés), de **400 €** pour la préparation "**complète**", de **230 €** pour la préparation "**dossier+écrit+entretien**" ou de **170 €** pour la préparation "**anglais**". Pour les trois cas, le premier chèque sera encaissé dans les jours qui suivent l'inscription, les 3 autres déposés les 15 novembre, 15 décembre 2011 et 15 janvier 2012.

● en 4 versements : un chèque initial à l'inscription de **400 €** pour la préparation "**complète**", de **230 €** pour la préparation "**dossier+écrit+entretien**" ou de **170 €** pour la préparation "**anglais**" suivi de 3 prélèvements automatiques mensuels de **402 €** pour la préparation "**complète**", de **232 €** pour la préparation "**dossier+écrit+entretien**" ou de **172 €** pour la préparation "**anglais**" (2 € de frais bancaires par prélèvement) aux 15 novembre, 15 décembre 2011 et 15 janvier 2012. Fournir dans ce cas une autorisation de prélèvements (disponible au secrétariat) et un RIB/RIP (relevé d'identité bancaire ou postal).

5 ▶ Une situation géographique remarquable

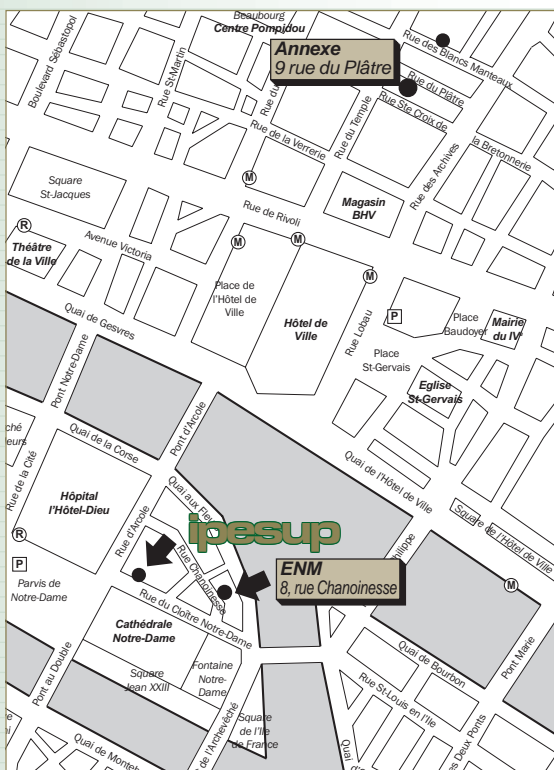
L'IPESUP, situé dans un hôtel particulier au 18 de la rue du Cloître Notre-Dame (Ile de la Cité), se trouve au centre de Paris, et pour y accéder sans perte de temps vous disposez de :

- 6 stations de métro à moins de 7 minutes à pied : CITÉ, SAINT-MICHEL, CHÂTELET, HÔTEL DE VILLE, PONT-MARIE, MAUBERT-MUTUALITÉ.
- toutes les autres stations de métro accessibles avec au plus changement ;
- les parkings souterrains "Notre-Dame" à 50 mètres et Lagrange à 200 m. ;
- Toutes les lignes de RER par 2 stations :
 - Châtelet-les-Halles (10 minutes à pied), avec la jonction des lignes A (Est-Ouest), B (Sud - Nord-Est) et D (Nord).
 - Saint-Michel - Notre Dame (à 50 mètres), avec la jonction des lignes B (Nord-Sud) et C (Sud-Ouest - Sud-Est), menant à toutes les autres gares en accès direct;

- de nombreux autobus traversent les Iles de la Cité et Saint-Louis ou passent sur les quais : lignes 21, 24, 27, 38, 47, 58, 63, 67, 70, 72, 74, 75, 76, 81, 85, 86, 87, 96.

En outre, nos deux annexes et des locaux hôtes, proches de l'IPESUP, sont également très bien situés :

- au 9, rue du Plâtre (75004), dans le Marais, à 300 mètres de la bibliothèque du Centre Georges Pompidou, à Beaubourg.
- à l'ENM 8, rue Chanoinesse (75004), à 60 mètres de l'IPESUP.



6 ► **Conditions générales d'inscription**

► **Inscription** ▽

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée ni par téléphone ni par télécopie ni e-mail. Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

► **Garantie IPESUP et conditions d'annulation** ▽

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), l'IPESUP assure, pendant une **période d'essai fixée au premier quart du stage** (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► **Extrait du règlement intérieur** ▽

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

